



Madame, Monsieur,

L'assemblée générale est un moment fort de l'activité de notre association au cours de laquelle nous dressons ensemble un bilan de l'année écoulée et prenons les principales décisions pour l'avenir. Je suis persuadé que vous aurez à cœur de venir vous exprimer, et compte vivement sur votre participation le :

**VENDREDI 10 JUIN 2016**  
**Salle Maison Félix Rue de la Brière –Saint Lyphard**  
**A partir de 18 H 30 (précises)**

Conformément aux statuts, les absents pourront participer au vote en remplissant le pouvoir ci-dessous. Chaque membre peut recevoir au maximum un pouvoir. L'ordre du jour comportera notamment :

- le rapport moral et financier
- l'élection du conseil d'administration
- les résultats de la saison
- les questions diverses

Les membres qui voudraient faire partie du conseil d'administration peuvent faire acte de candidature dès maintenant auprès du secrétaire ou du président.

Le tiers sortant : Bodet Bertrand, Legal David.

Une place reste vacante et peut être pourvu.

Un verre de l'amitié suivi d'un petit buffet sont prévus à partir de 20 H 30, **AU STADE MUNICIPAL SUIVI DE LA DIFFUSION DU MATCH D'OUVERTURE DE L'EURO 2016 FRANCE – ROUMANIE.**

Tous les membres de l'ASL doivent **se faire un devoir de répondre présent** à l'assemblée générale du club où chacun peut s'exprimer et, par ses idées et suggestions, apporter sa contribution à l'amélioration du club.

Vous pouvez dès maintenant faire votre demande de licence sur le site du club [www.aslyphard-football.fr](http://www.aslyphard-football.fr) page « infos pratiques », ou directement à l'A.G., à la Fête de fin de Saison ou lors des permanences du Jeudi 30 Juin ; Samedi 09 Juillet ; Mercredi 13 Juillet, au siège social.

Je compte sur vous.

P/ le bureau, le secrétaire,  
Anthony HUPIN



Coupon à découper et à remettre en début d'assemblée générale.

---

## POUVOIR

Je soussigné M ou Mme \_\_\_\_\_ donne pouvoir à  
\_\_\_\_\_ pour me représenter lors de l'élection du conseil d'administration à  
l'assemblée générale du 10 JUIN 2016.

Signature précédée de « bon pour pouvoir »